



Droit des fils combattant

Par Visiteur

Bonjour.

Je suis un fils d'ancien combattant.j'ai une nationalité algérienne.ma question est la suivante.

1-je suis sur le territoire francais depuis 02 fev 2002.je

suis rentré avec visa touristique d'un mois. la' je suis

clandestin. je travail en noir.je voudrai savoir les démarches et les papiers nécessaires pour avoir la nationalité française sachant je vie a' paris 94 .

Merci d'avance pour votre réponse. avec mes salutations distinguées

BRAHIM .

Par Visiteur

Bonjour,

Etes vous marié?

Pouvez vous obtenir un travail déclaré?

Cordialement